

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Blakoe, Dubois, Woilrand, Guerre, Mesdames Fontébasso, Motreuil, Mme Lebrun, Mme Jarreau.

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Cheutin.

POUVOIRS : Mme Cheutin donne pouvoir à M. Blakoe.

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza.

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 Mars 2026 :

Aucune remarque particulière, le compte rendu du Conseil Municipal du 20 Mars 2026 est validé à l'unanimité des membres présents.

2) Infos diverses :

- **Installation lanterne sur RD635** : Suite à la construction d'une nouvelle maison d'habitation route de Boussens (habitation de M. Comte), et la proposition par M. le Maire d'installer un nouveau point d'éclairage au niveau de l'accès à cette habitation, M. le Maire s'est entretenu avec le propriétaire des lieux qui s'est montré très favorable à cette idée.

M. le Maire c'est alors tourné vers le service compétant du SDEHG afin d'avoir une estimation du coût de ces travaux. Le 3 avril, **M. Passepont**, 'chargé d'opérations' au SDEHG a répondu par mail adressant une estimation pour le coût des travaux à 499,60 € HT et informant que la subvention du SDEHG à ce jour était de 50 % soit une quote-part communale de 249,8 € HT environ.

M. Passepont attend à présent un ordre de travaux de la part de la Commune afin de lancer étude complète et demander un devis précis et définitif à la l'entreprise titulaire du marché.

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire à poursuivre dans ce sens afin de mener à son terme cette opération.

- **Pergola logement communal** : Suite au signalement de la vétusté de l'abrit/ pergola du logement communal, M. Le Maire signale qu'il s'est rendu chez ART STOCK à St Gaudens pour acheter des barres d'acier recyclé pour refaire la structure en bois vieille de trente ans et menaçant de s'effondrer. 106 mètres de tubes pré peint en 6X6 cm et 3X6 cm ont été achetés pour un montant global de **384 € TTC**. Pour info la même quantité de tubes neufs non peint chez un vendeur spécialisé aurait couté : 20 € le m en 6X6 ou 11,30 € le m 3X6, soit un total de 1 944 € TTC.

Reste encore à acheter les panneaux de couverture pour le toit et les côtés. Un devis chez chausson a été fait pour un montant de : 736,98 €

Du petit matériel sera également nécessaire (disque métal, baguettes soudure, visserie, peinture, etc...)



- Élection de la présidente et des vice-présidents de la Communauté des Communes :

M. le Maire informe que le jeudi 9 avril, les Conseillers Communautaires ont élu **Mme Llorens**, maire de Montespan nouvelle présidente de la Communauté des Communes Cagire Garonne Salat.

Il signale également que face à des coalitions partisans et dans une atmosphère parfois délétère et nauséabonde faisant apparaître des divisions très marquées **M. Lavail** avait décidé de faire campagne de manière indépendante et de présenter sa candidature à une vice-présidente à l'environnement. Hélas les votes ne lui ont pas été favorables. Ainsi va la démocratie...

3) Approbation du compte de gestion 2025 :

	Résultat clôture 2024	Résultat 2025	Résultat clôture 2025
INVESTISSEMENTS	+ 11 315,14	- 13 811,45	- 2 495,51
FONCTIONNEMENTS	+ 64 319,68	+ 14 125,80	+ 78 445,48
TOTAL	+ 75 635,62	+ 314,35	+ 75 949,97

Les résultats cumulés fonctionnement et investissement du budget principal pour l'exercice 2025 sont excédentaires de **75 635,62 €**

Un chiffre trompeur car dû au report des travaux de la RD635 à l'année 2025.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte de gestion.

4) Approbation du Compte administratif 2025 :

Réalisations	DÉPENSES	RECETTES	Résultat clôture 2025
INVESTISSEMENTS	145 243,42	131 431,97	- 13 811,45
FONCTIONNEMENTS	56 428,09	70 553,89	+ 14 125,80
TOTAUX	201 671,51	201 985,86	+ 314,35

Le Conseil Municipal vote après le retrait de M. le Maire à l'unanimité des membres présents le compte administratif.

5) Vote affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2025	14 125,80 €
Résultat antérieurs reportés	64 319,68 €
Solde d'exécution d'investissement	- 2 495,51 €
Report en fonctionnement	75 949,97 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de fonctionnement à la section recettes de fonctionnement du budget primitif 2025 pour un montant de 75 949,97 €.

6) Vote des taxes 2026 :

Evolution du taux des taxes Communales sur 8 ans

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
T.F.P.B.	7,49 %	7,62 %	7,62 %	7,62 %	7,82 %	7,82 %	7,82 %	7,82 %
T.F.P.N.B.	54,17 %	55,12 %	55,12 %	55,12 %	55,32 %	55,32 %	55,32 %	55,32 %

Pour rappel, le Conseil municipal a voté en avril 2025 pour une non augmentation des taux comme le montre le tableau ci-dessus.

Parallèlement l'état français a augmenté de son côté les bases de calcul des propriétés bâties de 1,69 % comme le montre le tableau ci-dessous.

Évolution de la base de calcul (valeur de votre bien selon l'État)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
T.F.P.B.	+ 3,90 %	+ 3,76 %	+ 1,36 %	+ 0,12 %	+ 4,14 %	+ 7,07 %	+ 3,92 %	+ 1,69 %
T.F.P.N.B.	0 %	+ 9,09 %	0 %	0 %	+ 8,33 %	0 %	+ 7,69 %	0 %

Aussi, même une non augmentation des taux communaux et/ou intercommunaux entraînent quand-même une augmentation des cotisations foncières puisque l'État augmente la valeur de la base de calcul (Valeur du bien 'valeur locative')

D'après les nouveaux chiffres communiqués par DGFIP, l'état augmentera cette année encore les bases d'imposition, de près de 2,8 %, les contributions directes que devrait percevoir la Commune passeraient de **25 495 €** en 2025 à **26 251 €** en 2026, soit **756 €** de plus.

À la lumière de ces prévisions et de ces nouvelles augmentations des bases, M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux communaux actuels, mais signale que les taux devront être très certainement augmentés en 2027, après 5 années de maintien.

Les taux d'imposition du Conseil Départemental les taux d'imposition Communaux étant à présent fusionnés sur la feuille d'imposition de la taxe foncière, il apparaîtra sur l'avis les taux suivant :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 29,72 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,32 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le maintien des taux communaux actuels sans augmentation.

7) Vote du budget primitif 2026 :

Pour rappel réalisations 2025 :

	Budgétisé	Réalisé
Dépenses de Fonctionnement	133 191,68 €	56 428,09 €
Recettes de Fonctionnement	133 191,68 €	70 553,89 €
Dépenses d'investissement	229 087,20 €	145 243,42 €
Recettes d'investissement	229 087,20 €	131 431,97 €

Soit un Excédent de fonctionnement reporté de **75 949,97 €**.

Pour info, M. le Maire signale qu'au 15 avril la Commune dispose de 96 603,69 €

Elle doit rembourser un prêt relais de **77 000 €**

Doit encore percevoir **19 477,21 €** de subventions (Com Com + CD31)

M. Le Maire présente donc le nouveau Budget primitif 2025 au Conseil Municipal.

M. le Maire précise que le Département, de la Com Com doivent encore verser deux subventions relatives aux travaux de sécurisation de la RD635. A savoir respectivement 10 046,40 € et 9 430,81 €. La demande de versement à la Com Com a été effectuée, celle au département est en cours.

Le budget primitif a été contrôlé par **Mme Breton-Pitavy**, Inspectrice divisionnaire à la DGFIP. Il a donc été mis à jour en fonction de ces remarques, notamment au niveau de la section investissement où deux opérations de régularisation étaient nécessaires. Deux opérations sans conséquence puisque s'annulant entre les dépenses et les recettes (chapitre 41).

De plus la Direction Générale des Collectivités Locales nous a transmis la répartition des Dotations Communales pour l'année 2026, avec une augmentation de **3 137 €** par rapport à 2025. Chiffres à retrouver dans le tableau recettes de la section fonctionnement.

Mme Jarreau propose d'augmenter la subvention de 100 € prévue pour l'Association 'Les femmes de Papier'. Association qui vient en aide aux femmes et enfants victimes de violences familiales. **Mme Jarreau** précise que l'association rencontre actuellement des difficultés de trésorerie et qu'une aide supplémentaire de notre Commune serait bienvenue. Après un tour de table les conseillers municipaux, M. le Maire propose de doubler la subvention en passant de 100 à 200 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif préparé et présenté par M. le Maire.

Commune de LE FRECHET

BUDGET PRIMITIF 2026

DÉPENSES

Art.	Libellé	Budget précédent 2025	REALISE	Propositions
			2025	2026
011	Charges à caractère général	36 093,44	22 551,54	62 702,42
60611	Eau et assainissement	400,00	435,41	450,00
60612	Energie - Electricité	4 100,00	3 311,68	3 500,00
60621	Combustibles			
60622	Carburant			
60623	Alimentation		18,73	
60628	Autres fournitures non stockées			
60631	Fournitures d'entretien	500,00	236,30	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	352,69	500,00
60636	Vêtements de travail			
6064	Fournitures administratives	300,00	152,76	300,00
6065	Livres, disques ... (Bibliothèques)			
6068	Autres matières et fournitures	100,00		100,00
611	Contrats de prestations de services	700,00	1 549,10	1 700,00
613	Locations			
61521	Entretien des terrains (Ent Saves)	4 500,00	5 103,60	5 000,00
615221	Entretien des bâtiments	14 258,16		37 057,42
615228	Entretien des autres bâtiments	1 000,00		2 000,00
615232	Réseaux			
61524	Entretien des bois et forêts	90,28	835,53	150,00
61551	Entretien du matériel roulant			
61558	Entretien des autres biens mobiliers			
6156	Maintenance	2 500,00	3 794,34	3 900,00
6161	Primes d'assurance	2 600,00	2 824,90	3 000,00
617	Frais d'études (Schéma assainissement - POS)			
618	Divers services extérieurs	45,00	45,00	45,00
622	Rémunérations d'intermediaires et hon			
623	Annonces et insertions	1 700,00	1 037,01	1 700,00
6248	Transports divers			
626	Frais d'affranchissement et frais de télécommunic	1 000,00	994,49	1 000,00
627	Frais bancaires		150,00	
6281	Concours divers (cotisations ...)	200,00	163,00	200,00
6288	Autres services extérieurs			
635	Autres impôts, taxes et vers. ass.	1 600,00	1 547,00	1 600,00
012	Charges de personnel			
6216	Personnel affecté par le GFP (secrétaire)			
6218	Autres personnels extérieurs			
633	Impôts, taxes et vers.ass.			
6411	Personnel titulaire			
6413	Personnel non titulaire			
6450	Charges de sécurité Sociale			
6451	Cotisations à l'URSSAF			
6453	Cotisations aux Caisses de retraite			
6454	Cotisations aux ASSEDIC			
6456	Versements au FNC-SFT			
6471	Prestations FNAL			
6475	Médecine du travail, pharmacie			
6488	Autres charges			
014	Atténuations de produits	13 250,00	12 489,01	13 700,00
739118	Autres reversem et restitutions sur contrib directes	250,00		200,00
739211	Attribution de compensation	13 000,00	12 489,01	13 500,00
7489,00	Reverst sur autre attributions			

65	Autres charges de gestion courante	23 705,98	21 374,03	26 007,85
65311	Indemnités aux élus	18 500,00	17 285,04	20 000,00
65313	Cotisations de retraite des élus	740,00	733,32	1 000,00
65315	Formation élus	250,00	174,61	250,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6552	Contingent Aide Sociale			
6553	Contingent Service Incendie	1 682,94	1 682,94	1 704,81
65561	Contrib. aux organismes de regroupement	670,00	668,12	1 100,00
	Communauté de Communes			
	ECOLE AURIGNAC			
	SIEL AURIGNAC			
	SDEHG	670,00	668,12	1 100,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS (sicasmir)	60,00	120,00	150,00
65718	Subventions d'équipement Divers organismes			
657362	CCAS	343,04		343,04
65748	Subventions autres organismes	1 460,00	710,00	1 460,00
657401	COMITE DES FETES			
657402	ACCA	160,00	160,00	160,00
657403	POMPIERS			
657404	Femmes de papier	100,00	100,00	200,00
657405	ECOLE PRIMAIRE MANCIOUX	200,00	200,00	200,00
657406	SPA Comminges			
657407	ECOMUSEE			
657408	Association nature et patrimoine	250,00	250,00	250,00
657499	Diverses à justifier	750,00		650,00
658	Charges diverses de gestion courante			

66	Charges financières	21,00	13,51	3 000,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	21,00	13,51	3 000,00
6688	Autres charges financières			

67	Charges exceptionnelles			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			
675	Valeur comptable des immobilis. cédées			
676	Différence s/réalis. transférées en invest.			
6788	Autres charges exceptionnelles			

022	Dépenses imprévues			
------------	---------------------------	--	--	--

22 Dépenses imprévues de fonctionnement

023	Virement à la section d'Investissement	60 121,26		43 483,70
------------	---	------------------	--	------------------

002	Déficit de fonctionnement reporté			
------------	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	133 191,68	56 428,09	148 893,97
---	-------------------	------------------	-------------------

Commune de LE FRECHET

BUDGET PRIMITIF 2026

RECETTES

Art.	Libellé	Budget précédent 2025	REALISE 2025	Propositions 2026
70	Revenus de gestion courante	696,00	853,59	700,00
7022	Coupes de bois			
7023	Menus produits forestiers			
70311	Concessions dans les cimetières	153,00	306,00	153,00
70312	Redevances et taxes funéraires			
7032	Redevance d'occupation du domaine public communal	543,00	547,59	547,00
7034	Taxes de pesage			
70388	Autres redevances et recettes diverses			
7068	Autres redevances et droits			
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)			
7088	Autres produits d'activités annexes			
72	Production immobilisée			
722	Immobilisations corporelles (Travaux en régie)			
73	Impôts et taxes	29 369,00	30 399,30	30 300,00
73111	Contributions directes	23 769,00	25 035,00	25 000,00
7318	Autres impôts locaux et assimilés			
73212	Dotat. Solidarité Communautaire			
732221	Fonds de péréquation des ressources comm	1 800,00	1 851,00	1 800,00
73223	Fonds depart des DMTO	3 800,00	3 513,30	3 500,00
7353	Redevance des mines			
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation			
74	Dotations, subventions, participations	27 807,00	27 811,00	30 944,00
74111	Dotation forfaitaire	9 858,00	9 858,00	10 374,00
741121	Dotation de solidarité rurale	9 163,00	9 163,00	9 893,00
74122	Dotation de solidarité rurale 2ème fraction			
741127	Dotation nationale de péréquation	2 111,00	2 111,00	2 346,00
742	Dotation Elus locaux	6 352,00	6 352,00	8 008,00
744	Dotations : régularisation exercice écoulé			
745	Dotation Instituteurs			
746	Dotation générale de décentralisation			
74718	Subventions - Participations : Etat			
7472	Subventions - Participations : Région			
7473	Subventions - Participations : Département			
7474	Subventions - Participations : Communes			
7477	Subventions - Participations : CEE			
7478	Subventions - Participations : Autres org.			
7482	Perte taxe addit			
748314	Fonds National de la Taxe Professionnelle			
74832	Fonds Départem. de la Taxe Professionnelle			
74833	Etat - Compensation au titre de la TP	323,00	327,00	323,00
74834	Etat - Compensation au titre de la TF			
74835	Etat - Compensation au titre de la TH			
74836	Dotation de Développement Rural			
74837	Fonds National de péréquation			
7488	autres attribut et particip			
7484	dotation recensement			

75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	11 490,00	11 000,00
752	Revenus des immeubles	11 000,00	11 490,00	11 000,00
758	Produits divers			
755	Déficit ou excédent budget annexe			
014	Attenuation de charges			
6419	Remboursements sur rémunérations			
6459	Remboursement sur charges sociales			
76	Produits financiers			
761	Produits des participations			
764	Revenus des valeurs mobilières de placement			
768	Autres produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
7713	Libéralités reçues			
773	Mandats annulés ou prescrits			
774	Subventions exceptionnelles			
775	Produits des cessions d'immobilisations			
776	Différences sur réalisations (négatives)			
777	Quote part des subv. d'invest. transférées			
7788	Autres produits exceptionnels			
79	Transferts de charges			
7911	Indemnités de sinistre			
002	Excédent de fonctionnement reporté	64 319,68		75 949,97
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		133 191,68	70 553,89	148 893,97

Commune de LE FRECHET

BUDGET PRIMITIF 2026

Art.	Libellé	Opérations	Réalisé 2025	propo 2026	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			229 087,20	145 243,42	129 843,51
001	Déficit d'investissement reporté				2 495,51
1641	Emprunts - Etablissements de crédit	Prêt relais RD635	47 522,39	2 026,61	77 000,00
165	Dépôts et cautionnements		800,00		800,00
16873	Emprunts - Département				
202	Documents d'urbanisme				
203	Frais études, recherche et développem				2 000,00
204412-041	Suv équipements bâtiments et installations	23256 +14292	37 548,00		37 548,00
2111	Terrains	Acquisitions foncières			10 000,00
2116	Cimetière				
21534	Réseaux d'électrification				
2138	Autres constructions				
2152	installations de voirie				
2158	Matériel et outillage technique divers				
2181	Install généré agenc divers				
2182	Matériel de transport				
213	Immobilisations corporelles				
21318	Autres bâtiments publics				
21318	Travaux de batiments				
2132	Immeubles de rapport				
2138	Travaux de bâtiments	Eglise			
21534	Réseau électrification				
2188	Autres immo corporelles				
4581	Opération sous mandat - Travx de voirie				
458103	Opération sous mandat n°03				
458104	Opération sous mandat	TRAVX RD635	143 216,81	143 216,81	
020	Dépenses imprévues				
RECETTES D'INVESTISSEMENT			229 087,20	131 431,97	129 843,51
001	Excédent d'investissement reporté		11 315,94		
10222	F.C.T.V.A.				
10226	Taxe aménagement				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				2 495,51
1321-35	Subventions d'équipement - Etat				26 039,09
1321	Subventions d'équipement - Etat				
1323	Subventions d'équipement - Département				10 046,40
1323	Subventions d'équipement - Département				
1323	Subventions d'équipement - Département				
1323	Subventions d'équipement - Département				
1323	Subventions d'équipement - Département				
1328	Subventions d'équip				
13241	Suv communes du GFP				9 430,81
1341	DGE				
1345	Amendes de police			8 400,00	
28041	Amortissement subvention équipement				
1641	Emprunts - Etablissements de crédit		70 000,00	77 000,00	
165	Dépôt et cautionnement reçu		800,00		800,00
458201-041	Opérations sous mandat	plateau ralentisseur	14 292,00		14 292,00
458203-041	Opérations sous mandat n°03	réfection trottoir pluvial	23 256,00		23 256,00
458204	Opérations sous mandat	travaux urba RD635	49 302,00	46 031,97	
024	Cessions d'immobilisations				
021	Virement de la section de fonctionnement		60 121,26		43 483,70

8) Délibération paiement subventions aux associations :

Afin de verser le plus rapidement possible aux diverses associations les subventions votées au budget primitif 2026, une délibération est nécessaire. M. le Maire propose donc au Conseil Municipal de délibérer dans ce sens.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents le versement aux associations, dès que possible, des subventions votées au budget primitif 2026.

9) Travaux RD635 (chicane)

Afin de poursuivre sur le dossier chicanes sur RD635 de la route de Boussens, M. le Maire doit signer une convention avec le Cabinet Commingeo pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux. Selon une première estimation par ledit cabinet, le coût de ces travaux devrait s'élever à 16 000 € HT. Le contrat de Maitrise d'œuvre lui est estimé à 1 800 € HT.

Après délibération le conseil municipal autorise M. le Maire à poursuivre cette opération et signer la convention avec le Cabinet Commingeo.

10) Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

M. Le Maire explique que la Commune du Fréchet doit être représentée dans divers organismes extérieurs (SICASMIR, Syndicat eaux Barousse), mais aussi dans diverses commissions au sein de la Communauté de Commune Cagire Garonne Salat. Les commissions de la Com Com n'ayant pas encore été décidées, la désignation se fera ultérieurement.

Ont été désignés pour représenter la Commune au SICASMIR :

André Fidanza (titulaire) / Frédéric Lavail (suppléant)

Marie-Christine Lebrun (titulaire) / Céline Fontébasso (suppléant)

Une délibération a été prise à l'unanimité dans ce sens.

Ont été désignés pour représenter la Commune au Syndicat des eaux de la Barousse :

André Fidanza (titulaire) / Frédéric Lavail (suppléant)

Alain Woilrand (titulaire) / Marie-Christine Lebrun (suppléant)

Une délibération a été prise à l'unanimité dans ce sens.

11) Désignation des personnes à la CCID :

M. le Maire rappelle qu'en application de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), la commune doit instituer une commission communale des Impôts Directs (CCID).

Celle-ci est composée dans les communes inférieures à 2000 habitants :

- Du Maire
- De 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants

La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur régional des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la Commune et parmi d'une liste de 24 contribuables proposée sur délibération du conseil municipal.

Ici après délibération le conseil municipal propose afin de constituer cette liste les 24 contribuables suivants :

FIDANZA André, FONTÉBASSO Céline, DUBOIS Jacques, CHEUTIN Delphine, BLACKOE Malcolm, JARREAU Claire, WOILRAND Alain, LEBRUN Marie-Christine, GUERRE Thierry, MOTREUIL Christelle, BLAKOE Odile, LAVAIL Caroline, TOUTAIN Odile, SENGES Alfred, SENGES Véronique, DUBOIS Gérald, CLAVERIE Jean-Claude, VALETTE Gérard, DA CRUZ MOREIRA Michel, CUSSOL Jocelyne, LUPIAC Marie-Thérèse, BRU Françoise, GOUPE Caryl, MOTREUIL François.

12) Questions diverses

Questions diverses :

Cérémonie du 8 mai sera organisée comme l'an passé. **M. DUBOIS** propose d'interpréter la Marseillaise comme lors de la cérémonie du 11 novembre 2025.

Clôture du Conseil Municipal à 21 h 50.

Prochain Conseil : **Le Vendredi 5 Juin.**